



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 18 (1982), p. 237-253

Viviane Koenig

Drovetti et l'Égypte de Mohamed Aly.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710069	<i>Gebel el-Zeit III</i>	Georges Castel
9782724709926	<i>Ouadi el-Jarf I</i>	Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427	<i>Ermant III</i>	Christophe Thiers
9782724710144	<i>Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d'Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)</i>	Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007	<i>Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe</i>	Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038	<i>Les textes de la pyramide de la reine Ânkhessenpépy II</i>	Bernard Mathieu
9782724709889	<i>Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies</i>	Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32</i>	Sylvie Marchand (éd.)

DROVETTI ET L'ÉGYPTÉ DE MOHAMED ALY⁽¹⁾

Viviane KOENIG

Ayant vécu vingt-six ans en Egypte, Bernardino Drovetti y fut consul de France pendant une période exceptionnellement longue : dix-huit années interrompues seulement quelques mois au début de la Restauration. Cette présence pendant un quart de siècle au moment où Mohamed Aly prend le pouvoir, s'y installe, entreprend de grands bouleversements dans les structures sociales et économiques de l'Egypte et fait jouer à son pachalik un rôle de premier plan dans le jeu international, montre à quel point le rôle et les renseignements de ce consul sont importants pour l'histoire de cette période. En ce début du XIX^e siècle, essentiellement marqué par la rivalité franco-britannique, l'Egypte est un pays stratégiquement important placé sur la route des Indes.

Ne se cantonnant pas dans son rôle diplomatique, Drovetti entreprit de nombreux voyages en Egypte et manifesta un zèle infatigable dans les fouilles de sites antiques et dans l'achat d'antiquités. Les départements égyptologiques de trois des plus grands musées européens ont pour origine les collections vendues par Drovetti. Ce n'est d'ailleurs pas un cas exceptionnel parmi les européens résidant en Egypte à cette époque. Nombreux sont ceux qui mêlèrent la diplomatie, l'archéologie et les affaires, mais il faut le noter avec moins d'envergure ⁽²⁾.

Après une rapide présentation biographique de Bernardino Drovetti, nous tenterons d'étudier les renseignements fournis par Drovetti dans les archives diplomatiques françaises sur la politique intérieure et extérieure du pacha, la nouvelle organisation administrative de l'Egypte, l'agriculture, le commerce, les manufactures, l'armée ...

Bernardino Drovetti naquit à Barbania au Piémont le 7 janvier 1776. Après des études de droit, il fut avocat à Turin puis devint militaire durant la Révolution. Il débuta en tant que « soldat dans la 27^e Légère en juin 1796 et parvenu au grade de Caporal Fourrier dans le même corps. Employé ensuite en qualité de secrétaire à l'Etat Major de

(1) Abréviations : A. Aff. Etr. = Archives du ministère des Affaires Etrangères.

Corr. Cons. = Correspondance Consulaire et commerciale.

Corr. Pol. = Correspondance Politique.

(2) Cet aspect de la vie de Drovetti fera l'objet d'une autre étude.

la cavalerie, avec rang de Maréchal de Logis. Passé à l'Etat Major Général des Troupes Cisalpines sous les ordres du Général Lahoz avec rang de Sous-Lieutenant en novembre 1797. Nommé en février 1799 Capitaine à la suite de la première demi-brigade de ligne piémontaise, et Capitaine Rapporteur au Conseil de Guerre de la division de Turin. Attaché à l'Etat Major Général de l'Armée de Réserve à Dijon en mars 1800. Premier officier au Ministère de la guerre en Piémont le 28 juillet 1800. Chef d'escadron au 1^{er} Régiment Hussard Piémontais, ... le 28 août 1800. Chef d'Etat Major de la Division active des troupes piémontaises faisant partie de l'armée d'Italie, 19 mars 1801 » ⁽¹⁾. Deux contemporains de Drovetti nous indiquent qu'il « fut aide de camp du général Murat » comme l'écrivit le consul Roussel au duc de Richelieu ⁽²⁾ ou la baronne de Minutoli dans ses souvenirs : « he was the friend and companion in arms of General Murat » ⁽³⁾. Certains historiens indiquent que Drovetti prit part à l'expédition française en Egypte mais je n'ai pas trouvé trace de cet épisode ni dans les archives diplomatiques ni dans les récits de ses contemporains. Sur proposition du général Colli il fut nommé sous-commissaire des relations commerciales françaises à Alexandrie le 27 octobre 1802 ⁽⁴⁾. A la suite du départ de De Lesseps consul général de France en Egypte en décembre 1804, Drovetti le remplace dès cette date mais ne sera nommé consul général qu'en 1808 après de très nombreuses démarches. Ainsi par exemple sa lettre du 15 novembre 1806 à Talleyrand : « ... la nomination de M. Lesseps au commissariat général de Livourne ... laissant vacant celui du Caire, j'ose prier Votre Excellence de vouloir bien prendre en considération si les services que j'ai été heureux de pouvoir prêter au gouvernement français pendant douze ans de carrière civile et militaire, peuvent mériter que Votre Altesse daigne me classer parmi les personnes qui ont quelque droit à postuler la place du consulat général de l'Egypte » ⁽⁵⁾. Lors du débarquement anglais à Alexandrie en mars 1807, Drovetti rejoignit Mohamed Aly au Caire. Son attitude à cette époque sera vivement critiquée; « Lorsque les Anglais vinrent en Egypte, M. Drovetti qui étoit chargé du consulat général de France servit les Turcs comme militaire. Son devoir l'exigeoit-il? Sa conduite fut-elle d'un bon politique? » ⁽⁶⁾. Mais il a également avancé l'argent nécessaire pour la libération des prisonniers anglais faits par le pacha à la fin

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Dossier personnel Drovetti.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1813-1819 : Roussel au duc de Richelieu, Alexandrie, le 22 juillet 1817.

⁽³⁾ Baronne de Minutoli, *Recollections of Egypt*, London, 1827, p. 14-15.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Dossier Personnel Drovetti.

⁽⁵⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1806-1811 : Drovetti à Talleyrand, Alexandrie, le 15 novembre 1806.

⁽⁶⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1819-1820 : Pillavoin au ministre des Affaires Etrangères, Alexandrie, le 17 janvier 1820.

de ces combats. Dès cette époque Drovetti peut se flatter d'être un ami et un conseiller de Mohamed Aly qui sollicite souvent sa présence. Ainsi le 10 août 1808, Drovetti écrivit au ministre : ces événements ont « ... déterminé Son Altesse à faire une tournée à Damiette, Rosette et Alexandrie ... vers la fin de ce mois ... Son Altesse m'a engagé à l'accompagner; mais sans instructions sur la conduite que je devrai tenir en pareilles circonstances, j'ai prié Son Altesse de m'en dispenser » ⁽¹⁾. Dès 1809 et de façon périodique, Drovetti se plaignit de diverses maladies « ... depuis plus de trois ans je suis tourmenté par une expulsion tartreuse qui résiste à tous les secours de l'art » ⁽²⁾; après l'« expulsion tartreuse », des « transports d'humeur à la tête » lui firent demander des congés de quelques mois afin de se soigner en Europe. Ce fut à partir de 1810, malgré ses maladies, que Drovetti commença une longue série de voyages en Egypte, de campagnes de fouilles et d'achats d'antiquités. A cette époque-là il vécut avec une femme, séparée de son mari, madame Barthalon dont il eut un fils en 1812 et une fille en 1814. Consul général jusqu'à la chute du premier empire, Drovetti fut relevé de ses fonctions en septembre 1814. « Lors de la Restauration M. Drovetti, étant sujet de Sa Majesté le roi de Sardaigne, ne put conserver sa place de vice-consul et continua son séjour en Egypte » ⁽³⁾. Drovetti demeura en Egypte malgré ses problèmes de santé et l'insistance de Paris : « ... les fonctions de Mr. Drovetti auront entièrement cessé et rien ne devra plus le retenir en Egypte » ⁽⁴⁾. Il entreprit de nouveaux voyages, de nouvelles fouilles, de nouveaux achats (1815 Thèbes, printemps 1816 Nubie, printemps 1817 moyenne et haute Egypte, fin 1818 vallée de Dakel — oasis de Dakhla —, 1820 oasis de Syouah — oasis de Sioua —). Ce fut en 1820 que Drovetti expédia sa première collection d'antiquités à Livourne, la proposant en vain au gouvernement français dès 1821. Il fut décoré de la Légion d'honneur en 1820 et, vraisemblablement dans ces années-là, fut naturalisé français. Une ordonnance du 20 juin 1821 le nomma consul général de France en Egypte, poste qu'il conservera jusqu'en 1829 : « J'ai l'honneur de vous informer ... que M. Drovetti a été nommé consul général du Roi en Egypte, par ordonnance du 20 de ce mois ... » ⁽⁵⁾. Pendant ces huit années il poursuivit ses fouilles et ses achats d'antiquités.

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre des relations extérieures, Le Caire, le 10 août 1808.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, Le Caire, le 24 mars 1812.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1813-1819 : Roussel au duc de Richelieu, Alexandrie, le 22 juillet 1817.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1813-1819 : le ministère à Thédénat, vice-consul à Alexandrie, Paris, le 22 septembre 1815.

⁽⁵⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : le ministère à Pillavoine, chargé de la gestion du consulat général d'Egypte à Alexandrie, Paris, le 28 juin 1821.

Sa première collection fut vendue au roi de Sardaigne en 1824, la seconde à Charles X en 1827 et la troisième au musée de Berlin en 1836. Il joua un rôle diplomatique important pendant la guerre en Crète et en Morée (1823-1829) et lors de la préparation de l'expédition d'Alger (1829-1830) (cf. Driault, *L'expédition de Crète et de Morée, 1823-1828*, Le Caire, 1930). Il fut comblé d'honneurs avec « l'ordre des Saints Maurice et Lazare conféré par le Gouverneur Sarde » ⁽¹⁾ puis sa nomination en tant que « chevalier de l'ordre de Sainte Anne, de la seconde classe, en diamants » ⁽²⁾. Toujours chancelante, en 1825, « la santé de M. le Consul général est singulièrement affaiblie, surtout depuis le dernier voyage qu'il fit au Caire il y a un mois : il y est tombé malade assez sérieusement et depuis lors il est toujours souffrant, sans éprouver aucun soulagement des secours des médecins » ⁽³⁾. Drovetti fit un séjour en France en 1827-1828. Cependant dès son retour en Egypte il demanda un nouveau congé avec l'appui de trois médecins : « Nous sous-signés Docteurs en Médecine établis en cette ville déclarons que Monsieur le Chevalier Drovetti ... est encore souffrant d'une longue et douloureuse maladie compliquée; que cette maladie est la troisième qu'il fait en Egypte depuis 1825 que leur cause est tantôt la répercussion d'une humeur dartreuse, tantôt une gastro interile cronique qui affecte son estomac et ses intestins : il faut ajouter à ces élémens de malaise et de souffrances presque continuelles une sciatique qui le tourmente depuis sept ans. Pour ces motifs ... il n'y a que son prompt retour en Europe ... par le repos de plusieurs mois indispensable à une cure radicale, s'il en est encore tems, il pourra, nous l'espérons rétablir sa santé » ⁽⁴⁾. Citons encore l'avis de Champollion qui écrivit à son frère : « ... sa santé se trouve dans un état pitoyable. Il faut absolument qu'il regagne l'Europe, parce que la dengue le dévore ... le pire de tout, c'est qu'il a l'imagination frappée ... s'il reste encore une année ici, c'est un homme mort. Il a vu successivement succomber tous ceux qui sont arrivés avec lui il y a vingt-six ans, et cela le frappe » ⁽⁵⁾. Drovetti, pour ces raisons de santé, dut retourner définitivement en Europe en 1829. Il fut admis à la retraite le 31 juillet 1831 et effectua quelques voyages en Europe. Il mourut en mars 1852 dans un asile de Turin « probabilmente per arteriosclerosi anche con fenomeni di involuzione mentale » ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : le ministre à Drovetti, Paris, le 12 janvier 1822.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Dossier personnel Drovetti : dépêche du comte de Nessebrode, St. Pétersbourg, le 31 août 1823.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1825-1827 : Malivoir au baron de Damas, Alexandrie,

le 10 août 1825.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Dossier personnel Drovetti : certificat médical, Alexandrie, le 16 juillet 1828.

⁽⁵⁾ Hartleben, *Lettres de Champollion le jeune*, Paris, 1909, tome II, p. 36 : Alexandrie, lettre à son frère, le 24 août 1828.

⁽⁶⁾ Marro, *Il corpo epistolare di Bernardino Drovetti*, Rome, 1940, p. xv.

Durant son long séjour en Egypte, grâce à ses amis et relations y demeurant ou y voyageant, Drovetti a su créer un réseau d'informateurs sur tout ce qui se passait dans le pays. De son amitié avec le pacha Mohamed Aly et avec son fils Ibrahim pacha, il tira un extraordinaire avantage : la qualité de ses renseignements sur l'Égypte en général et plus spécialement sur les projets du vice-roi est souvent remarquable. « ... il m'a paru convenable de sonder les intentions du Bacha pendant un entretien assez long avec Son Excellence j'ai pu l'engager dans une explication franche sur les mesures qu'il prendrait envers les consuls français et leurs nationaux ... » ⁽¹⁾. En effet l'une des tâches principales d'un consul est d'envoyer à son gouvernement des renseignements précis et circonstanciés sur le pays où il est en poste. Napoléon écrivait : « Demandez à mes consuls en Syrie et en Egypte des mémoires sur la situation des choses dans ces pays au 1^{er} janvier 1811. Ils traiteront la question sous le rapport politique, militaire et financier. Au 1^{er} juillet prochain ils rafraîchiront ces renseignements, au 1^{er} janvier 1812 de même, afin que je trouve toutes les notions dont j'aurai besoin dans ces mémoires ... » ⁽²⁾. Drovetti savait très bien dans quel but il devait recueillir tous ces renseignements en prévision des « ... événements qui devaient un jour nous mettre en possession du pays » écrivait-il lui-même ⁽³⁾. Il envoya ses rapports de façon relativement régulière : en général un bulletin par mois ayant le titre de journal comme il l'explique lui-même : « ... les pièces ci-jointes en forme de journaux historiques, contiennent les rapports circonstanciés de la situation générale de l'Égypte. — Je désire que ce moyen de correspondance qui me paraît rendre l'exposé des événements plus uniforme, et moins compliqué, puisse obtenir l'approbation de Votre Excellence ... » ⁽⁴⁾. Ces journaux originaux, réguliers et précis nous livrent aujourd'hui une documentation très riche sur l'Égypte de Mohamed Aly ⁽⁵⁾. Il ne faut cependant pas oublier en lisant ces documents des archives du ministère des Relations Extérieures qu'ils furent écrits par un homme, enclin à l'erreur et à la passion, ne cherchant à être ni objectif, ni impartial, bien au contraire.

Ainsi, très souvent il utilisa ses renseignements de façon à favoriser les établissements français en Egypte : « Il ne se fait en Egypte aucune consommation d'Eaux de Vie de France. Celle du vin pourrait par la suite devenir un objet important pour notre commerce.

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1805-1812 : Drovetti au ministre des Relations Extérieures, Le Caire, le 9 avril 1809.

⁽²⁾ Driault, *Mohammed Ali et Napoléon*, Le Caire 1927 : Napoléon au ministre des Relations Extérieures, le 13 octobre 1810.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1825-

1827 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 7 août 1826.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1805-1812 : Drovetti au ministre des Relations Extérieures, Alexandrie, le 5 thermidor an XIII.

⁽⁵⁾ Ces journaux feront l'objet d'une publication ultérieure.

Mais il faudrait pour cela que les prix de nos vins fussent modérés ... On se plaint ici de la qualité des draps qu'on reçoit depuis quelques années de France. Les fabricants n'y apportent plus la même attention qu'autrefois ... les ouvrages en fer et la quincaillerie manquent de solidité ... on se plaint aussi que les étoffes de soie ... n'ont plus le même corps et la même souplesse ... » ⁽¹⁾. Les renseignements de Drovetti sur le commerce sont les plus nombreux ce qui s'explique par l'importance des négociants dans la Nation française et par le fait que Drovetti lui-même avait des intérêts dans plusieurs maisons de commerce en Egypte; par exemple il « ... est chef de la maison de commerce Tourneau-Barthalon et Cie, le sieur Barthalon est fils de Mme Drovetti et de son premier mari vivant ... » ⁽²⁾. Il désirait donc favoriser le commerce français par tous les moyens possibles en indiquant par exemple les exportations françaises souhaitées : « Il n'y a que quelques articles sur lesquels il y aurait à craindre leur concurrence (aux Anglais et aux Allemands); les articles sont les quincailleries d'acier, les mousselines, les Indiennes et les draps appelés Mabouts ... » ⁽²⁾. Il se lamentait d'ailleurs dans cette même lettre de la faiblesse des débouchés : « Il n'y a guère que les maisons du Pacha et de ses fils, et des officiers de la cour, qui procurent aux négociants quelques débits des marchandises d'Europe ... Le corps de Mamelouks consommait jadis une quantité prodigieuse de draps; les troupes qui les ont remplacés ne veulent que thésauriser » ⁽²⁾. Dans les premières années du séjour de Drovetti en Egypte les échanges commerciaux étaient rares : « Il y a grande apparence que le commerce continuera à faire les frais de la guerre en Egypte » ⁽³⁾. Rapidement Mohamed Aly, percevant les contributions en nature et dirigeant totalement le pays, indiquait régulièrement le prix des denrées exportées. « Le blé de ce pays a maintenant deux prix, c'est à dire celui du marché général qui est de 12 à 15 piastres turques de 25 miriagrammes, celui d'exportation dont Mohamed Aly fait seul le commerce a varié depuis 26, 40, 62 jusques à 80 piastres ... » ⁽²⁾. La reprise de ce commerce fut troublée non plus par les guerres en Egypte mais par les répercussions des guerres impériales. En 1812 Drovetti écrivait : « Le commerce de l'Egypte ne se soutient plus que par l'exportation des comestibles. Ces opérations viennent même d'éprouver des échecs considérables par suite des prises nombreuses que font nos corsaires ... le nombre des consommateurs diminue ... par l'absence des troupes, par la misère qui commence à se glisser même dans les familles autrefois aisées. — Le Bacha, ses parens, et officiers

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, Le Caire, le 14 décembre 1810.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1819-1820 : Pillavoine au ministre des Affaires Etran-

gères, Alexandrie, le 17 janvier 1820.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Pol. Turquie, 1804-1805 : Drovetti, le 13 floréal an XIII (1805).

de la Cour ... se pourvoient par un monopole qui a fait des anciens négocians ... les commis de leurs fournisseurs » ⁽¹⁾. « Le commerce continue à souffrir des taxes exorbitantes qui pèsent sur l'exportation des matières premières du cru de l'Egypte, ainsi que des marchandises dont ce pays est l'entrepôt; les Européens ne sont pas à l'abri de ces avanies, et c'est en vain qu'ils invoquent le texte des capitulations; cependant les finances du Bacha ont commencé à se ressentir de ces rigueurs impolitiques et contraires à ses vrais intérêts. Les monnayses d'or et d'argent étrangères ont commencé à devenir très rares; ce sont elles qui animaient la circulation interne, alimentaient la riche branche du commerce de l'Egypte avec l'Yemen, et fournissaient à l'hôtel de la monnaie au Caire les fonds indispensables à ses travaux lucratifs. Les espèces sont si rares que le Gouvernement dans la crainte de voir tarir tout à coup la source féconde de l'hôtel de la monnaie ... a eu recours à la mesure extravagante de faire saisir de force à la Douane tout l'argent monnoyé que les négocians reçoivent de l'étranger » ⁽²⁾. Mohamed Aly pensait en effet qu'il lui était impossible de renoncer à fixer les prix des produits exportés car il tirait de ces ventes des revenus très importants. En outre il était vrai que le nombre des maisons de commerce étrangères installées en Egypte était deux fois plus important en 1820 qu'à la fin du XVIII^e siècle. Quelques années plus tard Drovetti jugera différemment le monopole et les prix imposés par le vice-roi; il écrivit ainsi en 1824 à propos du coton : « Le Bacha ... percevant les contributions en nature, il devient nécessairement maître de presque tous les cotons, ce qui le force d'acheter ce qui peut rester à la disposition des paysans ... (ce) monopole est pourtant la cause principale ... de la prospérité du commerce et de la navigation » ⁽³⁾. Le pacha avait choisi une technique originale de prêts aux commerçants qui voulaient s'installer en Egypte comportant certains risques comme l'expliquait le consul : « ... (il) pense beaucoup faire pour le commerce en fesant aux négocians, ou soi disans tels, des grands crédits, et à longs termes. Il se réjouissait en 1816 d'avoir créé une quantité de maisons de commerce qui n'existaient pas. Divers commis reçurent d'un trait de la générosité du Bacha plus de fonds que n'en possédaient les négocians qu'ils venaient de quitter. ... La majeure partie de ces négocians improvisés, sans connaissances et sans direction, étalant un luxe effronté comme tous ceux qui se trouvent tout à coup riches sans savoir comment, fut bientôt arriérée, et le trésor du vice-roi perdit des sommes considérables. Ce fut encore une occasion où

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, bulletin de février 1812.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-

1828 : Drovetti, bulletin de mars 1814.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 24 juillet 1824.

Mohamed Aly montra de la magnanimité ... (et) réduisit la dette de ces infortunés de 90 pour 100 » ⁽¹⁾. De façon plus courante, Mohamed Aly faisait crédit à certains commerçants qu'il connaissait bien. Le ton de la lettre de Drovetti est ici bien différent de celui de la précédente car il faisait indirectement partie des bénéficiaires de ces prêts : « Tous les négociants européens à tels pays qu'ils appartiennent peuvent acheter des cotons soit pour argent comptant s'ils ne sont pas connus, soit à terme, si le Bacha peut compter d'après l'expérience sur leur probité et leur exactitude » ⁽²⁾.

Aider les maisons de commerce par des prêts, fixer les prix des exportations, assurer la sécurité des transports en Egypte, autant de mesures qui furent prises par Mohamed Aly pour relancer le commerce égyptien, enrichir l'Egypte ou plus exactement les caisses de l'Etat et accroître le pouvoir et l'indépendance de son pachalik par rapport à la Sublime Porte. Le pacha ne recula devant aucune entreprise même gigantesque comme par exemple la réparation des anciens canaux ou bien le creusement de nouveaux surtout dans la Basse Egypte, terre riche et proche des ports comme Damiette et Alexandrie. Ainsi le nouveau canal reliant Alexandrie au Nil favorisa le transport des denrées et assura l'approvisionnement en eau douce de cette ville. Faire revivre le commerce et l'agriculture allaient de pair.

Des renseignements, beaucoup plus rares mais néanmoins très précieux, traitaient de la nouvelle organisation administrative du pays par le pacha et notamment du point de vue de l'agriculture. Drovetti écrivit au ministre en 1811 à ce sujet : « Cette opération ... (de) mesure des terres cultivables de la basse Egypte ... tendante en apparence à asseoir la contribution foncière sur des bases fixes, fut précédée d'une innovation par laquelle ... on a dépouillé ceux-ci (les propriétaires) de l'administration de leurs domaines pour le produit desquels on leur attribuera une indemnité à recevoir du trésor public ... Cette mesure extraordinaire met l'administration de toutes les propriétés entre les mains du gouvernement » ⁽³⁾. Drovetti sera d'ailleurs accusé ou félicité par ses contemporains d'avoir joué un rôle important lors du choix de cette politique par le pacha. Cependant il faut reconnaître que Drovetti en parla peu dans ses journaux mensuels envoyés au ministre. Par contre c'est avec une grande régularité qu'il rédigeait un petit bulletin météorologique et agricole dont on ne donnera qu'un exemple : « La crue du Nil s'annonce d'une manière satisfaisante et si la retraite des eaux se fera par une gradation

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 10 juillet 1822.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-

1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 24 juillet 1824.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de mars 1814.

périodique, tous les terrains auront été suffisamment inondés ... » ⁽¹⁾. Le pacha innova également en essayant de nouvelles cultures. « Les projets du Bacha pour l'amélioration de toutes les branches du produit territorial laissent concevoir de belles espérances. Les ordres qu'il a donnés pour la plantation de trente mille pieds d'oliviers dans la province du Fayoum commencent à recevoir leur exécution, et des expériences qu'on fait en ce moment pour la culture des vers à soie promettent un succès favorable » ⁽²⁾. Le vice-roi poursuivit durant tout son règne la recherche de nouvelles cultures puisqu'une dizaine d'années plus tard « ... encouragé par les succès qu'il a obtenu dans la culture de l'indigo, de la soie et du coton Mahon, (il) vient d'ajouter à ces riches branches de l'industrie agricole celles des aligaris et de l'opium. On assure que l'un et l'autre ont parfaitement réussi » ⁽³⁾. Bien entendu la plus grande nouveauté fut l'essor extraordinaire des plantations de coton qui intéressaient le gouvernement français dès 1811 : « Aussitôt après la réception de la lettre que Votre Excellence a daigné m'écrire ... je me suis occupé d'acheter une quantité de graine de coton qu'on cultive en Egypte. Comme des envois trop considérables pourraient exciter la jalousie de ce gouvernement, je me borne pour cette première expédition à faire passer à Mr. Clairambault consul de Salonique, quatre paquets contenant environ huit litres chacun de cette semence » ⁽⁴⁾. Les travaux de l'horticulteur Jumel, français arrivé en Egypte en 1819, et l'éclatant succès de son coton n'incitèrent pas Drovetti à en parler dans ses rapports. Il resta muet sur ce sujet jusqu'à la réception d'une lettre du ministre : « Un des points sur lesquels il eut été à désirer que vous fissiez parvenir des renseignements au Ministère est l'introduction que le sieur Jumel a faite parmi les productions de l'Egypte d'une nouvelle espèce de coton. Comme déjà depuis quelques temps à Marseille où il est fort recherché ce coton paraît par ses qualités ... pouvoir s'employer à un grand nombre d'usages auxquels les cotons de Levant étaient jusqu'ici restés inutiles, la France aurait donc un intérêt particulier à en encourager la consommation et peut être serait-elle disposée à adopter quelques mesures à cet effet » ⁽⁵⁾. Pourtant à la même époque, Drovetti envoya un rapport détaillé sur la nouvelle récolte de coton et sur l'accord commercial conclu à ce sujet avec le pacha : « Les avances promptes et considérables que Mohamed Aly a faites à la culture

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin d'août 1812.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 4 avril 1812.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au baron de Damas, Alexandrie,

le 1^{er} septembre 1824.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 16 mai 1811.

⁽⁵⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : le ministre comte de Villèle à Drovetti, Paris, le 11 juin 1824.

des cotons Mahon en ont porté la récolte de cette année à deux cent mille quintaux, la récolte prochaine en produira environ quatre cent mille ... Le Bacha compte y consacrer un sixième de son territoire cultivable, c'est à dire cinquante mille feddans ... J'ai l'honneur de la (Votre Excellence) prévenir qu'elle peut compter sur la moitié de la récolte prochaine, c'est à dire sur environ deux cent mille quintaux de coton Mahon, que le Bacha m'a promis de réserver pour le commerce français ... Le prix en est fixé à quinze talaris de la Reine et un tiers les cinquante kilogrammes auxquels il faut ajouter encore un talaris pour droits et autres frais à payer en cette échelle » ⁽¹⁾.

Si les nouveautés introduites par le vice-roi en agriculture sont relatées en général avec détail et admiration par Drovetti, il n'en va pas de même pour les nouvelles manufactures. Dans un premier temps, le consul décrivait dans ses journaux les diverses tentatives du pacha dans ce domaine avec un ton légèrement méprisant : « Les lois qui régissent le commerce de ce pays tendent à étouffer plutôt qu'à encourager l'industrie des habitants; il n'y a pas à craindre qu'ils puissent faire faire à leurs manufactures des progrès capables d'alarmer les nôtres ... On avait cherché d'établir une fabrique de draps dans cette ville (Le Caire) mais soit par l'ignorance des entrepreneurs, soit par le défaut d'ouvriers habiles elle n'a pas prospéré » ⁽²⁾. Drovetti regardait donc ces nouvelles manufactures uniquement sous l'angle de la concurrence commerciale : y avait-il ou non un danger pour le commerce des produits manufacturés français? Il est donc probable qu'il n'ait pas poussé Mohamed Aly à développer ses manufactures contrairement à ce qui a été souvent dit à ce sujet, ne serait-ce qu'en tant qu'homme d'affaires très lié à certains commerçants importateurs de produits manufacturés français. Conscient du manque d'ouvriers qualifiés, comme Drovetti le soulignait dès 1810, « Mohamed Aly voulant établir dans son pays des ateliers et des manufactures qui le dispensent de recourir ailleurs pour les objets que l'industrie locale ne saurait lui procurer, il a fait publier à Malthe un avis par lequel on promet tous les secours indispensables aux manufacturiers, artisans et autres qui voudraient venir se fixer en Egypte pour y exercer leur profession et métier » ⁽³⁾.

A ce sujet, Drovetti incitera le pacha à préférer des ouvriers français, renforçant ainsi l'influence de la France et la sienne par la même occasion, et à acheter les machines nécessaires à ses manufactures en France. Ne réussissant pas à lui faire abandonner

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 24 juillet 1824.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-

1828 : Drovetti, Le Caire, le 14 décembre 1810.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de mars 1814.

ce nouveau secteur de développement, il parvint cependant à varier les échanges commerciaux franco-égyptiens : « Notre commerce d'importation a encore profité de l'engouement du Bacha à vouloir établir des manufactures dans son pays. Son premier secrétaire interprète m'a assuré que le vice-roi a dépensé en moins de quatre ans plus de deux millions de francs pour faire venir de France des mécaniques et autres effets indispensables à ses fabriques »⁽¹⁾. Dans cette même lettre le consul reconnaît son impuissance à influencer le pacha de façon radicale : « Il n'y a que l'expérience qui pourrait le faire renoncer à ces entreprises. Déjà une grande fabrique destinée à faire des draps a cessé ses travaux, et il y a beaucoup d'apparence que les autres n'auront pas plus de succès. Je ne les ai jamais regardées, celle de Boulac surtout qui emploie trois cent ouvriers, que comme des théâtres où Son Altesse va de tems à autre prendre quelques minutes de délassement. Alors toutes les roues tournent, toutes les machines sont en mouvement, tout cela fait du bruit et on s'en amuse. Les grands hommes ont aussi leurs faiblesses »⁽¹⁾. Deux ans plus tard Drovetti explicitait de façon encore plus claire l'embryon d'une conception très « colonialiste » : les matières premières dans les pays tels que l'Égypte et le traitement de celles-ci dans les manufactures européennes. « Tous mes raisonnements contre ce projet absurde de vouloir rendre manufacturière une nation dont les grands intérêts sont dans l'agriculture ont échoué ... »⁽¹⁾. « La situation financière de Mohamed Aly devient de jour en jour plus critique. ... la manie de continuer à élever des fabriques qui ne lui rapportent aucun bénéfice, ont épuisé ses ressources ... Tous mes efforts, afin de le déterminer à abandonner les manufactures et à exploiter les richesses de son territoire, ont été inutiles; la construction et l'entretien de ces fabriques sont évalués pour cette année (1826), à vingt millions de francs ... »⁽²⁾.

Drovetti aborda également dans ses rapports au ministère les problèmes de politique intérieure et extérieure du pacha. Comme un bon journaliste il décrivit avec précision les troubles intérieurs fréquents surtout pendant les années d'ascension de Mohamed Aly; ainsi par exemple en 1805 : « ... les Bédouins profitent des troubles qui agitent Le Caire pour porter la désolation dans la basse Égypte ... Ils enlèvent aux malheureux fellahs non seulement la récolte de cette année, mais aussi leurs chameaux, leurs buffes, et généralement tous leurs bestiaux »⁽³⁾. Drovetti a généralement bien évalué la situation de Mohamed Aly et les moyens utilisés pour renforcer sa position : « Il est certain qu'il

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 10 juillet 1822.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1825-1827 : Drovetti au baron de Damas, Alexandrie,

le 7 août 1826.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Pol. Turquie, 1804-1805 : Drovetti, journal historique de l'Égypte, le 13 floréal an XIII (1805).

ne règne en Egypte que par la force; il continue de prendre toutes les mesures qui peuvent lui en assurer la souveraineté ... tous les autres sont commandés par ses parents ou alliés » ⁽¹⁾. Il se fit l'écho aussi de l'opinion généralement admise sur Mohamed Aly, sans oublier de donner au passage son avis : « Le Bacha qui paraissait racheter les défauts ordinaires des Turcs, par le caractère de générosité et de clémence qu'on lui croyait, est aujourd'hui l'objet de l'exécration publique » ⁽²⁾. Avec beaucoup de détails, Drovetti fit donc le récit des soulèvements qui éclatèrent dans le pays durant le règne de Mohamed Aly : soulèvement en Haute Egypte en août 1812, dans la province de Menoufieh en Basse Egypte en mai 1823, à Esneh, Arment, Kous et Kenneh en avril 1824. Des renseignements, beaucoup plus rares mais néanmoins très précieux de par leur contenu, traitaient de la nouvelle organisation administrative du pays. « La possession paisible de toute l'Egypte a permis à Mohamed Aly Bacha d'y introduire une administration beaucoup plus régulière ... Les innovations faites successivement ramenoient déjà au trésor de l'Etat des branches de revenu public, ou inconnues, ou distraites au profit des Administrateurs et des particuliers ... Ce mois de septembre (1813) fut consacré à la formation d'un nouveau plan d'après lequel le revenu du gouvernement doit être porté à soixante dix millions de piastres turques équivalant à soixante dix millions de francs. Ce plan ... consiste à faire cultiver pour compte du Bacha tous les champs que les possesseurs laissent en friche par défaut de fonds; — à dégréver les paysans de toutes les surcharges dont les accabloient les propriétaires des villages, et faire rentrer une partie de ces surcharges dans la contribution foncière; — dans l'abolition de toutes les immunités dont jouissoient les terres appartenant à des mosquées, et autres établissements pieux, — à taxer celles appartenant à des personnes que leur alliance avec le Bacha ... exemptoient en tout, ou en partie, de leur quote aux contributions, — à établir la taxe foncière sur la base de la proportion avec le produit de chaque territoire d'après le genre de culture auquel il est affecté, — à réduire cette contribution à un taux fixe et uniforme pour les terres dont le rapport est de la même valeur, — à simplifier enfin par ces changemens de mode de perception de la taxe foncière et attirer au Trésor public les bénéfices considérables, que les écrivains coptes, et les cheiks des villages trouvoient dans une administration irrégulière et compliquée qui prêtoit à beaucoup de malversations » ⁽³⁾. Six mois plus tard Drovetti compléta ses renseignements sur les modifications

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre des Relations Extérieures, Le Caire, le 9 avril 1809.

1828 : Drovetti, Le Caire, le 5 juin 1811.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de septembre 1813.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-

intérieures de l'Égypte : « ... on procède à une mesure des terres cultivables de la Basse Égypte et pour y introduire de la régularité on a d'abord supprimé les différences de l'ancien arpentage en réduisant à trois cent Rassahé le feddan qui selon le pays, le terroir et le genre de culture était tantôt de quatre cent, et même de quatre cent cinquante. Cette opération tendante en apparence à asseoir la contribution foncière sur des bases fixes, fut précédée d'une innovation par laquelle, sous le prétexte d'améliorer le sort des agriculteurs, en les soustrayant aux vexations des propriétaires, on a dépouillé ceux-ci de l'administration de leurs domaines pour le produit desquels on leur attribuera une indemnité à recevoir du trésor public correspondant à l'ancienne rente de leurs biens-fonds. Cette mesure extraordinaire qui met l'administration de toutes les propriétés entre les mains du gouvernement, non exclues celles des cheiks et des mosquées, avoient produit parmi les possesseurs qui sont presque tous domiciliés au Caire un mécontentement dont les suites auraient été à craindre pour tout autre Bacha que Mohamed Aly, mais on a su si bien mettre en avant les intérêts des cultivateurs, qu'il n'y eut que quelques petites assemblées tumultueuses dans la grande mosquée, et elles n'ont produit d'autre effet que des promesses d'allégement qu'on ne tiendra pas » ⁽¹⁾. Il faut cependant reconnaître que, mis à part ces deux longs exposés, en général, Drovetti se contentait de donner quelques renseignements sur les impôts directs ou indirects. Mohamed Aly « ... m'a dit et cela est vrai que le défaut de numéraire et la misère des habitants des campagnes l'ont obligé à percevoir en nature les contributions foncières de l'année dernière (1810), qu'il est pour celle-ci dans le même cas et qu'il n'y a par conséquent qu'un avantageux débit des Bleds qu'il reçoit en paiement qui puisse soutenir ses finances » ⁽²⁾. « Le Bacha ... est occupé à se faire rendre compte de la Régie des Douanes, des gabelles et apalthes qui pèsent sur presque tous les articles du cru et du commerce de ce royaume. Il a porté ces sortes de contributions indirectes au point d'en tirer un revenu annuel de huit millions de piastres turques » ⁽³⁾. Quoique les paysans ne soient pas obligés de payer les impôts pour les terres non arrosées par la crue, dès 1822 la très grande misère amena le pacha pour « ... améliorer le sort des cultivateurs, ... (à) asseoir la contribution foncière sur des bases proportionnelles qui feront disparaître les grands inconvénients de la mauvaise répartition. Il a distribué les terres en onze classes. Chaque feddan ... paye depuis deux jusqu'à vingt deux francs, selon la qualité des terres, le

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de mars 1814.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1802-1828 :

Drovetti au ministre, Le Caire, le 27 mars 1811.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 :

Drovetti, bulletin d'octobre 1811.

voisinage ou la distance du Nil, le genre de culture, etc... »⁽¹⁾. Il créa « ... des directions provinciales auxquelles il a confié une grande partie de l'autorité qui était concentrée auprès des chefs des gouvernements résidens dans la capitale. Il paraît que quelques-uns de ceux-ci pour qui on a créé des sinécures seront obligés de faire chaque année des tournées d'inspection dans les provinces dans le principal but de recevoir les plaintes des habitants des campagnes et rendre ensuite compte au Bacha de la conduite des agens subalternes »⁽²⁾.

Quant aux aspects de la politique extérieure de Mohamed Aly, les renseignements du consul tournent autour de deux thèmes : les Anglais et l'Égypte d'une part, le vice-roi et la Sublime Porte de l'autre. Il est nécessaire de signaler que Drovetti envoya au nouveau consul de France en Égypte des rapports même lorsqu'il n'était plus consul. Ses lettres traitaient à cette époque plus particulièrement des problèmes de politique extérieure. Roussel, le nouveau consul, écrivit au duc de Richelieu en 1816 : « Je viens de recevoir des nouvelles d'Égypte et je m'empresse de transmettre à Votre Excellence le paragraphe d'une lettre de M. Drovetti, écrite de Siout dans la Haute Égypte où cet ex-consul se trouve encore ... »⁽³⁾; dans ce passage Drovetti parlait de l'influence des Anglais sur Mohamed Aly et de la société commerciale Briggs et C^o. Dès les premières années de son séjour en Égypte, Drovetti sentit l'originalité et l'ambition de Mohamed Aly qui « ... a toujours visé au Bachalic du Caire, ... toutes les opérations qu'il a paru diriger en faveur des intérêts de la Porte portaient l'empreinte de son ambition vers le pouvoir suprême »⁽⁴⁾. Il a également très bien vu l'esprit d'indépendance du nouveau pacha par rapport à la Sublime Porte : « ... tout en se disant l'esclave du Grand Seigneur, il ne se regarde pas moins comme prince absolu; tout en donnant les ordres à ses subalternes pour l'exécution des traités qui existent entre les Gouvernemens européens et la Porte, il laisse appercevoir qu'il considère ces dispositions comme un acte d'autorité souveraine dépendant entièrement de sa volonté. La maxime prépondérante de sa politique est toujours celle de ménager indistinctement toutes les puissances ... (Il) n'a point une direction de conduite assurée dans ses relations avec les Agens européens; ses vues politiques ne s'étendent pas au delà des confins de l'Égypte dont il se dit le maître par la

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 10 juillet 1822.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au baron de Damas, Alexandrie, le 1^{er} septembre 1824.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1813-1819 : Roussel au duc de Richelieu, Smirne, le 23 juillet 1816.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Corr. Pol. Turquie, 1804-1805 : Drovetti, journal historique du 13 floréal an XIII (1805).

force de son sabre ... » ⁽¹⁾. L'influence anglaise sur le pacha et sur sa cour est au cœur d'un très grand nombre de rapports de Drovetti : « ... depuis quelques tems ils (les Anglais) ont dirigé toutes leurs intrigues à gagner les environs du Bacha pour assurer celui-ci dans leurs intérêts ... Leurs vues tendent à le compromettre avec la Sublime Porte pour tenir toujours ce pays dans un état de révolution, et d'indépendance dont ils puissent tirer quelque parti » ⁽²⁾. Drovetti, très proche de Mohamed Aly, avait souvent connaissance des projets du pacha de façon précise comme par exemple en ce qui concerne l'obtention de nouveaux territoires : « Il vise toujours (en 1811) au Bachalik de la Syrie et il me disait un jour qu'il ne désespérait pas de l'avoir en sacrifiant sept à huit millions de piastres qu'il ferait entrer à propos dans le trésor du Grand Seigneur ... » ⁽³⁾.

De façon régulière, soit de son propre chef, soit à la demande du ministère, Drovetti décrivait très précisément l'état militaire du pays : « Quoique je ne puisse rassembler sur le champ les matériaux nécessaires pour la rédaction d'un rapport, tel que le désire Votre Excellence, je crois de mon devoir d'ébaucher à la hâte les idées exactes sur la situation politique et militaire de ce pays et sur les fortifications de cette ville (Le Caire) et de celle d'Alexandrie » ⁽⁴⁾. La plupart de ces documents étaient envoyés codés. Ils décrivaient l'installation de nouvelles casernes (« On a fait à Rosette la réquisition de mille arbres de dattiers. Ce bois doit servir à la construction d'une caserne à Dembrassour » ⁽⁵⁾), l'effort de discipline dans l'armée et le problème des effectifs qui se posait de façon cruciale à Mohamed Aly dans les années 1810-1813, époque où il affermit définitivement son pouvoir. « Le Bacha parle toujours de porter son armée à vingt mille hommes » ⁽⁶⁾; « (il) est décidé à introduire une discipline dans son armée. D'après ses ordres son fils Ibrahim Bey, gouverneur de la Haute Egypte, a congédié divers chefs qui ne voulaient point permettre le dénombrement de leurs soldats » ⁽⁷⁾, or « Le Bacha veut que les hommes payés et nommés par lui soient ses soldats » ⁽⁸⁾. En effet leur nombre

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 8 avril 1808.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, Le Caire, le 4 mars 1811.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 19 avril 1811.

⁽⁴⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 5 juin 1811.

⁽⁵⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de juin 1812.

⁽⁶⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 12 mars 1810.

⁽⁷⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin d'avril 1813.

⁽⁸⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti au ministre, Le Caire, le 4 avril 1812.

exact était inconnu du pacha car les officiers avaient tout intérêt à rester dans le vague afin d'obtenir une paye plus considérable que celle qu'ils étaient obligés d'effectuer réellement. Un moyen simple et efficace de gagner de l'argent. « L'armée de Mohamed Aly s'est soutenue par les recrutemens au complet de vingt mille hommes. Le Bacha vient de prendre une mesure qui pourra l'augmenter de deux mille cavaliers sans que leur entretien lui cause la moindre dépense : plusieurs parmi les officiers de la cour jouissaient de grands revenus produit des appointemens et des terres que Mohamed Aly leur a concédés; chacun dépensait ou économisait à sa convenance; ils doivent maintenant entretenir un nombre de cavaliers proportionné à leurs facultés; ce nombre fixé par le Bacha lui même constituera la suite militaire de ces officiers et fera partie de la force armée » ⁽¹⁾. Cette reprise en main n'alla pas sans quelques difficultés. « Il est certain que les anciennes troupes ne dissimulent pas leur mécontentement contre le nouvel ordre introduit dans l'armée, et il est vrai, que Mohamed Aly Bacha est aujourd'hui (1824) dans la même position délicate et critique où s'est trouvé le sultan Sélim lorsqu'il a voulu discipliner ses janissaires » ⁽²⁾. A cette époque Drovetti joua un rôle très important dans le choix d'officiers français : « Avant de prendre la résolution d'appeler des officiers de mérite européens pour l'instruction de ses troupes, le vice-roi consulta M. le Consul général qui a toujours justifié de la manière la plus honorable la confiance que Son Altesse lui accorde. Voulant tout à la fois seconder les vues du Pacha et servir les intérêts de la France, M. Drovetti, qui connaissait déjà les bonnes dispositions du Pacha pour le militaire français, l'encouragea à lui donner la préférence » ⁽³⁾. Après l'arrivée de militaires français comme par exemple Sève, Jomard et Drovetti décidèrent le pacha à envoyer un certain nombre de jeunes égyptiens en France afin de poursuivre des études supérieures. Ainsi la prépondérance intellectuelle française favorisa les intérêts de la France au Moyen Orient sans avoir les inconvénients d'une domination directe.

Parfois au cours de ses rapports Drovetti fit part de l'état de grande misère de la population égyptienne. Ce n'est qu'indirectement, grâce à un voyageur, que nous connaissons son estimation du nombre d'habitants en Egypte : « The population of Cairo is usually estimated at 400 000 souls, and that of Egypt at three millions, but M. Drovetti, who is perfectly master of the subject, estimates it much higher » ⁽⁴⁾. Très rapidement et en ayant

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin d'août 1813.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti à Chateaubriand, Alexandrie, le 30 mars 1824.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Malivoire au baron de Damas, Le Caire, le 25 février 1826.

⁽⁴⁾ Montulé, *Travels in Egypt*, p. 73, Letter XVIII, Old Cairo, 2nd february 1819.

en fait comme principal souci le prix du blé, Drovetti écrivit en 1809 : « Ses habitants, surtout ceux des campagnes, quoiqu'ils soutiennent autant que possible le prix de leurs denrées, sont réduits à l'extrême misère. Les blés ... se soutient à 36 piastres turques l'ardeb ... » ⁽¹⁾. Autre exemple, très rare, où Drovetti parla de ce problème : « L'état constant de troubles et de révolutions où est ce pays depuis dix ans ... les avanies et les vexations de toutes sortes sous lesquelles gémissent les habitants des campagnes ont réduit beaucoup de propriétaires et de tenanciers à la misère, et beaucoup en ont pris la livrée pour se soustraire à l'œil du fisc » ⁽²⁾. Par contre la crainte des européens et de Drovetti en particulier explique l'importance considérable prise dans ses lettres par les renseignements concernant les épidémies et tout spécialement la peste de 1813 : « Depuis que la peste s'est manifestée en cette échelle (Alexandrie) il a péri environ cinq mille individus. C'est plus que le tiers de la population ... On craint beaucoup pour Le Caire. Mohamed Aly Pacha a trouvé prudent de s'en éloigner » ⁽³⁾. Il serait aisé de donner plusieurs dizaines de citations de ce type.

Ce rapide aperçu de l'Égypte de Mohamed Aly ⁽⁴⁾ grâce aux rapports officiels du consul Drovetti nous a permis de mieux comprendre les grands changements qui eurent lieu durant les trente premières années du XIX^e siècle. Ce tableau étant malheureusement trop bref, il serait bon ultérieurement d'aborder certains aspects de la politique du pacha plus en détail, de cerner l'influence de Drovetti sur le vice-roi et sur le gouvernement français et de voir dans quelle mesure il se distingue des autres diplomates de son temps. En conclusion, laissons Drovetti juger les modifications apportées par le pacha à l'Égypte : « Mohamed Aly médite encore d'autres améliorations, mais s'il veut travailler efficacement à son bonheur, et à celui de ses peuples, il faut qu'il renonce à l'ambition d'étendre ses Etats, à la manie d'établir des manufactures, et à la mesure ruineuse de tenir en régie l'industrie de ses sujets » ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, Le Caire, le 9 avril 1809.

⁽²⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, Le Caire, le 14 décembre 1810.

⁽³⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Le Caire, 1803-1828 : Drovetti, bulletin de mars 1813.

⁽⁴⁾ Nous n'avons retenu dans cet article qu'une

seule orthographe (Mohamed Aly) parmi celles utilisées par Drovetti pour nommer le pacha (Mohamed Aly, Mohammed Ali, Mehemet Ali, Mahamed Ali).

⁽⁵⁾ A. Aff. Etr., Corr. Cons. Alexandrie, 1821-1824 : Drovetti au ministre, Alexandrie, le 10 juillet 1822.